

Procès-verbal Assemblée Générale

Escalade Club Versailles
17 rue Jacques Boyceau

Le 18 janvier 2025 à Versailles, les membres de l'association Escalade Club Versailles se sont réunis au gymnase Montbauron en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par M. Philippe Salin, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Florian BRAGUE, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Élection au conseil d'administration ;
- Rapport moral, d'activité et financier ;
- Approbation du budget prévisionnel ;
- Désignation des vérificateurs des comptes ;
- Questions diverses.

Elections au conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, l'ensemble du CA a démissionné (extrait de l'article 13). Nous avons reçu les candidatures de : Benoîte Calmus, Bernard Granier, Domitille Leonard, Dorine Fanon, Florian Brague, François Farinet, Guillaume Le Roux, Olivier Peyrusse, Philippe Salin, Salomé Thauvin, Simon Leone. Les résultats sont les suivants :

- Benoîte Calmus élue au CA à l'unanimité,
- Bernard Granier élu au CA à l'unanimité,
- Domitille Leonard élue au CA à l'unanimité,
- Dorine Fanon élue au CA à l'unanimité,
- Florian Brague élu au CA à l'unanimité,
- François Farinet élu au CA à l'unanimité,
- Guillaume Le Roux élu au CA à l'unanimité,
- Olivier Peyrusse élu au CA à l'unanimité,
- Philippe Thuillier élu au CA à l'unanimité,
- Philippe Salin élu au CA à l'unanimité,
- Salomé Thauvin élue au CA à l'unanimité,
- Simon Leone élu au CA à l'unanimité.

Rapport annuel

Il a été fait lecture des différents rapports d'activité et financier. A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis au vote les questions suivantes, Conformément à l'ordre du jour :

- Rapport annuel : adopté à l'unanimité ;
- Rapport financier : adopté avec 2 votes contre & 3 abstentions ;
- Approbation du budget prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;
- Le coût de l'adhésion a été mis en débat.
Ne pas augmenter, ou augmenter de 1 ou 2€ afin d'anticiper l'inflation de l'an prochain et éviter de faire une grosse augmentation comme fait l'an passé.

Suite à des échanges et un vote, l'augmentation de la cotisation de 2€ est adoptée, (3 votes contre).

Désignation des vérificateurs des comptes : Karine Varenne & Johannic Lenoble sont désignés comme vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Versailles, le 18 Janvier 2025

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

